

RÈGLEMENT DE L'EPREUVE

La Foulée Flayoscaise - dimanche 12 mars 2017

L'inscription à « La Foulée Flayoscaise » implique la connaissance et l'acceptation du règlement général conforme aux règles de la Fédération Française d'Athlétisme.

1°) **Toutes les courses**: sont ouvertes aux licenciés et non licenciés FFA, hommes et femmes et se feront à allure libre. (Maximum 1h00 sur le 5km, 1h30 minutes sur le 10km) **chronométrage manuel** sur les deux courses.

2°) **Départs et arrivées**: le 5 km et le 10 km au lieu-dit le Michelage à Flayosc (rond-point face de la Coopérative « les Celliers des 3 collines »). Petit déjeuner offert (jusqu'à 9h00).

3°) **Horaires de départ**: Les 2 courses seront ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés, hommes et femmes :

- 10h Course de 5 km à partir de 15 ans hommes et femmes, catégories minimes à vétérans.
- 11h Course de 10 km à partir de 16 ans hommes et femmes, catégories cadets à vétérans
- 12h30 : fin de la course.

4°) **Droits d'engagement**: 5 et 10 km : Le montant de l'inscription sera de 10 euros avant le jour de la course et de 12 euros sur place.

5°) **Renseignements et inscriptions**: sur le site de la mairie de Flayosc : www.flayosc.fr

Par email : lafoulee.flayoscaise83780@gmail.com jusqu'au **vendredi 10 mars 2017**

Par courrier : Mairie de Flayosc/ La Foulée Flayoscaise Avenue Angelin German 83780 FLAYOSC

Le bulletin devra être accompagné de son règlement par chèque uniquement pour être valable au plus tard le 10 Mars 2017 à l'ordre du trésor public.

Retrait des dossards et inscriptions: A la mairie de Flayosc le samedi 11 mars 2017 à partir de 16h00 jusqu'à 18h30 et sur place à Michelage le dimanche 12 mars à partir de 9h00.

Impératif: les inscriptions seront closes 30 minutes avant le départ de la course. **Limité à 300 coureurs**. Les participants mineurs non licenciés FFA devront être munis à l'inscription d'une autorisation parentale et d'un certificat médical conforme de moins d'un an pour participer aux épreuves. Les participations majeurs non licenciés FFA devront être munis d'un certificat médical attestant de leur aptitude à la course à pied en compétition.

Nous vous remercions de vous inscrire à l'avance, afin de faciliter l'organisation de la course.

6°) **Catégories**: Hommes et femmes :

- minimes : 2002-2003 (UNIQUEMENT pour les 5 Km)
- cadets : 2000-2001
- juniors : 1998-1999
- espoirs : 1995-1997
- seniors : 1978 à 1994
- master 1 : 1967 à 1977
- master 2 : 1958 à 1967
- master 3 : 1948 à 1957
- master 4 : 1938-1947
- master 5 : plus 1937 et avant

7°) **Contrôle**: Chronométrage manuel. Des commissaires de course sont chargés de veiller à la régularité de l'épreuve sur l'ensemble du parcours.

8°) **Sécurité**: assurée par des signaleurs, par la police municipale, les pompiers.

Les vélos, rollers etc., sont interdits sur le circuit.

La circulation automobile est réglementée par arrêté départemental sur le parcours.

9°) **Parcours**: Le parcours a lieu sur l'Eurovél 08, dite aussi « Ancienne Voie Ferrée », entre le lieu-dit Le Michelage et Sauveclare.

Les parcours sont entièrement balisés, sans difficulté aucune. Le parcours est en grande partie goudronnée, quelques centaines de mètres auront lieu sur chemin en terre stable.

Tous les kilomètres seront indiqués et marqués au sol.

10°) **Ravitaillement**: 2 Ravitaillements au 2,5 et 5 km.

11°) **Dossards**: Ils devront être portés devant en entier, tenus par au moins deux épingle non fournies.

Tout coureur qui abandonne se verra refuser son dossard.

12°) **Assurances**: responsabilité civile : les organisateurs seront couverts par une police d'assurance souscrite sous le numéro 40007227Y (numéro souscripteur auprès de Groupama).

Individuelle accident: les licenciés bénéficieront de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

13°) **Classements et récompenses**

-Il sera établi un classement scratch et par catégorie pour chaque course à partir de 12h30.

-10km : les trois premiers hommes et les 3 premières femmes + les 3 premiers de chaque catégorie.

-5km : les trois premiers hommes et les 3 premières femmes + le 1^{er} de chaque catégorie.

Attention. Course limitée à 120 coureurs sur le 5km, 180 coureurs sur le 10km.

Résultats sur le site de la Mairie : www.flayosc.fr et sur la page Facebook :@ La Foulée Flayoscaise

UN POT DE L'AMITIE SERA SERVI A L'ISSUE DES RECOMPENSES



BULLETIN D'INSCRIPTION

La Foulée Flayoscaise - Le dimanche 12 Mars 2017

**A renvoyer avant le vendredi 10 mars 2017
avec son règlement à l'ordre du Trésor Public**

N° DE DOSSARD

à : **MAIRIE DE FLAYOSC**
La Foulée Flayoscaise
Avenue Angelin German
83780 FLAYOSC



Case réservée à l'organisation

Nom : **Prénom :**

(Ecriture lisible SVP)

Sexe: M F **Année de naissance :** **Nationalité :**

N° Licence FFA : **Club FFA:** (ou équipe)

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél / Port **E-mail :**

Droit d'engagement, cocher la case choisie :

5 Km 10 Km : 10€ avant / 12€ sur place le dimanche

Tee-shirt offert aux 300 premiers inscrits.

La présentation de la licence FFA est obligatoire à l'inscription.

Pour les non licenciés FFA, ils devront fournir un certificat médical (ou sa photocopie) datant de moins d'un an au jour de la course et qui atteste **de la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition**.

Je reconnais avoir lu et adhère entièrement au règlement général de la Foulée Flayoscaise, consultable sur le site de la ville www.flayosc.fr et j'accepte que mon nom, prénom et photos prises au cours de la manifestation figurent dans les médias à l'issu de la course.

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné M. ou Mme :

Responsable légal autorise mon fils ou ma fille à participer à la course.

Date :

Signature :

Comment se renseigner et s'inscrire : Site de la ville : www.flayosc.fr

04 94 70 40 03 de 8h à 12h et de 13h à 17h

06 22 82 91 36

Par Email : lafoulee.flayoscaise83780@gmail.com jusqu'au vendredi 10 Mars 2017

Impératif : les inscriptions seront closes 30 mm avant le départ de la course. Limité à 300 coureurs maximum.